



Dépêche n° 559 353  
Par Christophe Marty  
Paris, le 27/03/2017

## **Marchés régionaux de formation : le Synofdes dénonce la remise en cause des actions vers les plus éloignés de l'emploi**

*Depuis les élections régionales de décembre 2015, plusieurs régions ont revu leurs politiques de formation professionnelle avec des décisions qui amènent le Synofdes à faire part de son "inquiétude". Pour l'organisation professionnelle, qui regroupe des prestataires de formation qui interviennent majoritairement sur les marchés à destination des demandeurs d'emploi, on assiste actuellement à un "tournant" qui amène un certain nombre de régions à aborder la formation sous un angle purement "statisticien" et à délaisser les publics les plus éloignés de l'emploi pour se concentrer sur les plus rapides à remettre à l'emploi. Elle envisage par ailleurs de lancer un contentieux contre la région Auvergne-Rhône-Alpes qui est revenue unilatéralement sur certains marchés.*

"Les arguments mettant en avant la nécessité d'orienter les formations vers l'emploi peuvent être partagés, mais ils ne sauraient méconnaître la grande diversité de situations des personnes", souligne le Synofdes (Syndicat national des organismes de formation de l'économie sociale) dans un communiqué du 20 mars 2017. "Certaines peuvent certes accéder directement à des formations qualifiantes visant un emploi mais d'autres requièrent des étapes préalables visant à consolider leurs savoirs de base, à valider et renforcer un projet."

### **Non-respect des engagements en Auvergne Rhône-Alpes**

Cette décision du Synofdes de rendre publique "son inquiétude concernant les politiques de formation des demandeurs d'emploi mises en œuvre dans plusieurs régions", est principalement motivée par la situation en Auvergne Rhône-Alpes ([lire sur AEF](#)). "La région n'a pas hésité à remettre en cause des marchés de formation en cours d'exécution sans aucune concertation ni discussion avec les acteurs locaux", explique le syndicat.

Le marché incriminé est le marché PCP (programmes compétences premières) de la région. Il avait "une contractualisation du prix particulière" qui prenait en compte à la fois le volume d'actions réalisé et une part forfaitaire destinée à financer l'ingénierie pédagogique, explique à l'AEF Fabienne Demousseau, la secrétaire générale de l'organisation professionnelle. Or, "la région est revenue par avenant sur les modalités de ce qui fait le prix de la prestation", y compris la part forfaitaire.

**Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.**

## Possible contentieux

Dans son communiqué, le Synofdes juge que "la méthode adoptée en Auvergne-Rhône-Alpes pour remettre en cause des marchés en cours [!]" amène à examiner toutes les voies de recours contentieux".

Une position d'autant plus affirmée qu'il s'agit de la deuxième difficulté rencontrée avec cette collectivité en deux ans. "En 2016, la région Aura avait déjà diminué de manière drastique les volumes engagés dans le cadre du SIEG [service d'intérêt économique général]", rappelle Fabienne Demousseau. Or, si à cette occasion la procédure n'était pas contestable juridiquement, il n'en va pas de même en 2017 selon l'organisation professionnelle qui dénonce une rupture des engagements contractuels pris par la collectivité territoriale.

## Un "tournant inquiétant"

Au-delà du cas de la région présidée par l'ancien secrétaire d'État à l'Emploi, Laurent Wauquiez (LR), le Synofdes ne cache pas avoir été alerté sur la situation dans au moins deux autres régions pour lesquelles il n'a pas encore poussé plus loin ses investigations. "Quand on voit que certaines régions veulent privilégier les formations aux taux d'accès à l'emploi satisfaisants [[lire sur AEF](#)], on se rend bien compte que nous sommes dans une approche statisticienne de la formation", regrette la secrétaire générale du Synofdes. "C'est une approche qui met à mal les dispositifs, les publics et les prestataires."

"Nous assistons à un tournant inquiétant qui dénote d'une volonté de mettre de côté les publics les plus éloignés et les plus compliqués à accompagner à l'emploi, pour se concentrer sur ceux qui sont les plus faciles et les plus rapides à remettre à l'emploi", déplore-t-elle.

*Cette dépêche vous a été transmise avec l'aimable autorisation d'AEF, agence spécialisée d'information. Si vous souhaitez recevoir leurs informations, n'hésitez pas à vous connecter sur <http://www.aef.info> afin de découvrir le service pour une période d'essai gratuite.*